

***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
22 FEVRIER 2016***

L'an deux mil seize, le 22 février à 19 heures 00 à la Mairie, le Conseil Municipal d'OBERENTZEN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur René MATHIAS, Maire.**

Membres présents : FRANTZ Nicole, KASTLER Véronique, ANTONY Hubert, ANTONY Patricia, HEGY Nicole, MEYER Théo, BRENDLE Bernard, BAUER Huguette, WERTHE Christian, REYMANN Frédéric, BRETZ Daniel

Membres absents excusés : BOIL Corinne, MULLER Jean-Louis, JAEGGY Martin

Pouvoirs : BOIL Corinne à KASTLER Véronique, MULLER Jean-Louis à MATHIAS René, JAEGGY Martin à ANTONY Hubert

Secrétaire de Séance : Mme HEGY Nicole

Date de la convocation : 16 février 2016

La séance est ouverte à : 19 heures 00

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Délégation de signature
- Affermissement de la tranche conditionnelle impasse des Prés
- Devis 2016
- Demandes de subvention
- Inscription au titre de la DETR
- Attribution de n° de rues (rue des Pommiers)
- Chasse
- Plan de coupe 2016 ONF
- Divers

1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le Maire informe :

Les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du compte rendu de la séance du 23 novembre dernier.

Après lecture le compte rendu de la séance du 23 novembre est approuvé à l'unanimité.

2° DELEGATION DE SIGNATURE

M le Maire informe :

La délégation de signature a été utilisée pour la validation du devis pour l'enlèvement et le remplacement d'un arbre dans la cour de l'école. Le montant du devis soumis par l'entreprise Regard Nature est de 1125 euros HT soit 1350 euros TTC.

Un second devis pour la vérification des jeux à l'école et panneaux de basket sur la place de jeux rue de la Krutenau à également été signé au profit de la société Husson Collectivités pour un montant de 450 euros HT soit 520 euros TTC.

3° AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE IMPASSE DES PRES

M le Maire informe :

Le projet d'aménagement des voiries rue des Cerisiers (RD18bis), rue du Parc et Impasse des Prés, étaient constitués de 2 lots chacun scindé en 1 tranche ferme et 2 tranches conditionnelles.

Par délibération du 27 août 2015, le conseil municipal a décidé d'attribuer, entre autres, la tranche ferme correspondant à la réfection de la rue des Cerisiers, du marché de travaux lot n°2 « Réseaux Secs » à l'entreprise SAG VIGILEC.

La tranche conditionnelle n° 1 permet la réfection des réseaux secs de l'impasse des Prés. Aussi il est proposé d'affermir cette tranche conditionnelle, afin d'avancer dans le projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- *Décide d'affermir la tranche conditionnelle 1 du lot 2 « réseaux secs » confié à l'entreprise SAG VIGILEC pour un montant de 35 349, 08 euros HT*
- *Autorise le président de la CCCHR à signer les documents nécessaires afin de mettre en œuvre la réalisation du projet, en sa qualité de mandataire, au nom et pour le compte de la commune d'OBERENTZEN, en vertu de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 04 juillet 2013*
- *Précise que les crédits seront inscrits au Budget Primitif*

4° DEVIS 2016

Le Maire informe :

- *La menuiserie Schirrer nous a fait un devis pour la mise en conformité de l'accueil de la mairie, il s'agit de créer une tablette coulissante pour permettre a des personnes handicapées d'avoir accès au comptoir : cette tablette se chiffre à un montant de 948 euros HT soit 1 137, 60 euros TTC. Un second devis pour mise en conformité de l'école par rapport au passage de la commission de sécurité pour la création d'un caisson cache câbles électriques à l'école ainsi que le remplacement de crochets porte manteaux défectueux pour un montant HT de 780, 80 euros soit 936, 96 euros TTC.*
- *L'entreprise Regard Nature qui s'occupe de nos espaces verts depuis maintenant quelques années nous a fait parvenir le devis pour l'année 2016 celui-ci s'élève à 7. 767 euros HT soit 9 320, 40 euros TTC pour les prestations suivantes : tontes, désherbage manuel des massifs et taille des végétaux pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, nettoyage du cimetière après floraison et ramassage des feuilles environ 3 fois par an, vidage de la fosse avant et après le 1^{er} novembre et le soins des arbres.*
- *L'entreprise Schilling nous a fait parvenir un devis pour la construction d'un mur entre la propriété anciennement GUTLEBEN que la commune a acheté et la propriété de la famille MULLER, 3 options sont proposées : la première un mur en plaques et poteaux préfabriqués pour un montant total de 11 778 euros HT soit 14 133, 60 euros TTC, la seconde un mur en béton armé pour la somme de 14364 euros HT soit 17 236, 80 euros TTC et la troisième un mur en agglos décoratifs type Elco pour un montant HT de 23 499, 80 euros soit 28 198, 80 euros TTC. Ainsi que la réfection de la façade de la mairie pour un montant HT de 4 669, 50 euros soit 5 603, 40 euros TTC. A cela s'ajoute la réfection du mur du cimetière pour 3 824, 93 euros HT soit 4 589, 92 euros TTC*
- *Travaux publics du Vignoble propose un devis pour l'aplanissement du parking à coté de la mairie pour un montant HT de 12 145 euros soit 14 574 euros TTC. Mais après discussion avec les agriculteurs de la commune ceux-ci nous ont proposé de le faire gratuitement, proposition que M le maire a acceptée.*
- *La société CIMTEA propose un devis pour la construction d'un columbarium 6 cases, une colonne du souvenir et un puits de dispersion des cendres pour un montant de 8 387, 50 euros HT soit un montant TTC de 9 485 euros.*
- *L'entreprise TRYBA a été sollicitée pour un devis pour le remplacement des portes et fenêtres du rez de chaussée de l'école le montant total du devis est de 24 204, 53 euros HT soit 29 045, 44 euros TTC.*

Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent les différents devis et autorisent M le Maire à inscrire les crédits au budget primitif 2016.

5° DEMANDES DE SUBVENTION

Le Maire expose :

Deux demandes de subvention sont parvenues en mairie :

- *L'association de prévention routière dans le cadre de la prévention routière aux élèves des écoles*
- *L'association sportive du collège Victor Schœlcher d'Ensisheim pour 3 élèves licenciés UNSS pour la saison 2015/2016 (Degrave Loïc, Hebding Thibaut et Kastler Antoine)*

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident d'octroyer la somme de 100 euros à l'association de la Prévention Routière et la somme de 90 euros au Collège d'Ensisheim. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2016 compte 65738.

6° INSCRIPTION AU TITRE DE LA DETR

Le maire informe :

Les fenêtres de l'école communale, au rez de chaussé, école maternelle sont vétustes et il conviendrait de les remplacer, ainsi que les portes d'entrées par des portes et fenêtres PVC isolantes, ce qui permettrait des économies d'énergie (l'école étant chauffée à l'électricité), ainsi que l'isolation des combles du bâtiment.

*Afin d'obtenir une subvention pour la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux**, il convient d'autoriser M le Maire à inscrire l'opération au Budget Primitif 2016 et de demander des subventions notamment au titre de la DETR.*

Après délibération les membres du Conseil Municipal autorisent M le Maire à inscrire l'opération au Budget, et demander la DETR ainsi que toute autre subvention afférente à ce projet.

7° ATTRIBUTION DE NUMEROS DE RUES

Le maire informe :

Près du garage Références Automobiles un immeuble a déjà été construit et il est nécessaire d'attribuer des numéros pour la rue. Il est proposé pour cet immeuble le N° 5a, b, c, d.

Après délibération les membres du conseil municipal approuvent cette numérotation à l'unanimité.

8° CHASSE

Le Maire informe :

M LAMEY Clément adjudicataire des lots de chasse n° 1 et 2 de la commune d'OBERENTZEN nous informe de la création d'une association de chasse « La source au bois » dont le siège se trouve à Ensisheim 24, rue du 6 février. C'est dorénavant l'association qui gèrera les 2 lots de chasse.

Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent le changement d'adjudicataire.

9° PLAN DE COUPE 2016 ONF

Le Maire informe :

Le plan de coupe 2016 pour la forêt soumise à l'ONF est parvenu en Mairie.

Recettes : 4450 euros

Dépenses : 4000 euros

Après délibération les membres du conseil municipal approuvent le plan de coupe ONF et les différents travaux pour un montant de 2524, 92 euros HT soit 2847, 41 euros TTC.

10° DIVERS

- *en cas d'ouverture d'une classe supplémentaire à OBERENTZEN, il conviendrait d'inscrire au budget l'acquisition de mobilier scolaire pour l'équipement de cette classe. Le montant estimé serait d'environ 5000 euros TTC*
- *il convient d'acheter du mobilier pour l'école maternelle pour un montant d'environ 650 euros TTC (armoire + table)*
- *le montant estimé pour l'accessibilité hormis la tablette du comptoir est estimé à environ 2400 euros TTC (pochoirs, bande podotactile, panneaux, bombes de peinture, bandes couleur pour les vitrages...) tous ces travaux seront effectués en régie.*
- *Mme ANTONY Patricia propose d'organiser une séance de formation premier secours. Contact sera pris avec M SCHILLING Eric, chef de Corps du SIVU, ainsi qu'avec la Croix Rouge de Régisheim.*
- *M WERTHE propose d'organiser en octobre prochain une exposition d'artistes amateurs. Une commission sera créée à cet effet ainsi qu'une parution dans le lien communal pour faire appel aux artistes du village.*
- *M le Maire informe qu'une réunion a eu lieu pour un éventuel projet de commune nouvelle. Cependant après la réunion le projet reste au point mort, aucune des communes concernées ne souhaitant entrer dans cette démarche pour le moment.*

La séance est levée à : 20 heures 40 minutes

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Délégation de signature
- Affermissement de la tranche conditionnelle impasse des Prés
- Devis 2016
- Demandes de subvention
- Inscription au titre de la DETR
- Attribution de n° de rues (rue des Pommiers)
- Chasse
- Plan de coupe 2016 ONF
- Divers

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>PROCURATION</i>
<i>MATHIAS</i>	<i>René</i>	<i>Maire</i>		
<i>BRENDLE</i>	<i>Bernard</i>	<i>1^{er} Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Hubert</i>	<i>2^{ème} Adjoint</i>		
<i>HEGY</i>	<i>Nicole</i>	<i>3^{ème} Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Patricia</i>	<i>CM</i>		
<i>BAUER</i>	<i>Huguette</i>	<i>CM</i>		
<i>BOIL</i>	<i>Corinne</i>	<i>CM</i>		<i>V. KASTLER</i>
<i>BRETZ</i>	<i>Daniel</i>	<i>CM</i>		
<i>FRANTZ</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>JAEGGY</i>	<i>Martin</i>	<i>CM</i>		<i>H. ANTONY</i>
<i>KASTLER</i>	<i>Véronique</i>	<i>CM</i>		
<i>MEYER</i>	<i>Théo</i>	<i>CM</i>		
<i>MULLER</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>CM</i>		<i>R. MATHIAS</i>
<i>REYMANN</i>	<i>Frédéric</i>	<i>CM</i>		
<i>WERTHE</i>	<i>Christian</i>	<i>CM</i>		